



PROCES VERBAL
N°50/CNCMP/2014
DU 10/12/2014

L'an deux mille quatorze et le mercredi dix décembre deux mille quatorze à quatorze heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine

Etaients présents:

- Mohamed Abdellahi Ould Zeine
- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Yacoub Ould Haibelty, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim, Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant du contrôle financier

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES
INFRASTRUCTURES**

1°/-*Examen* du rapport d'analyse amendé des offres relatives à la construction de deux lycées à Kaédi et Chami, *réf lettre n°116/CPMP/SI* reçue le 09 Décembre 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP :

1. *approuve l'attribution des lots suivants :*

- Lot 1(Kaédi) à SEC TP pour un montant de 218 058 535 UM TTC et un délai d'exécution des travaux de dix (10) mois ;
- Lot 2 (kaédi) à HAGI CGS pour un montant de 275 826 804 UM TTC et un délai d'exécution de dix (10) mois ;
- Lot 1(Chami) à Ets VETH pour un montant de 194 125 487 UM TTC et un délai d'exécution des travaux de dix (10) mois

2. *N'approuve pas le lot 2 (Chami) au motif que l'attributaire n'est pas qualifié.*

(Handwritten signatures and initials in blue ink)

2°/-*Examen* du projet d'avenant n° 1 au marché pour la construction de la route Néma Bassiknou-Fassala portant changement de domiciliation bancaire, *réf lettre n°119/CPMP/SI* reçue le 10 Décembre 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant sans incidence financière.

COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

3°/-*Examen* du rapport d'analyse amendé des offres techniques relatives à la demande de propositions portant sur la mission d'évaluation des performances des communes éligibles au PNIDDLE, *réf lettre n°165/CMSEF* reçue le 10 Décembre 2014.

Décision

Ce point est reporté pour prendre en considération les observations en annexe.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETE

4°/-*Examen* de la décision de la CPMP/Ssouv de rendre infructueux l'appel d'offres relatif aux travaux de construction de l'hôtel de ville de la ville de Bir Mogrein dans le cadre du PNIDDLE, *réf lettre n°629/CPMP/Ssouv* reçue le 02 Décembre 2014.

Décision

Ce point est reporté pour complément d'informations.

5°/-*Examen* de la décision de la CPMPSSouv de rendre infructueux les appels d'offres suivants :

- Réhabilitation du barrage d'Akneiker (Tagant);
- Réhabilitation du barrage de Daber (Tagant) ;
- Réhabilitation du barrage de Chlakh Lehmir (Brakna) ;
- Aménagement de périmètres irrigués au Trarza en deux lot, *réf lettre n°634/CPMP/Ssouv* reçue le 04 Décembre 2014.

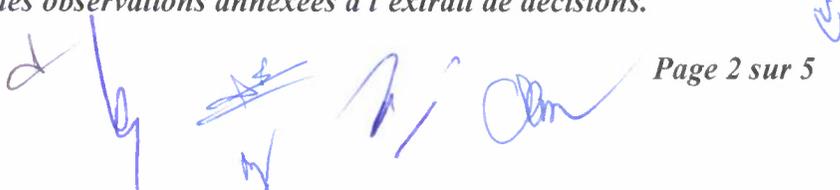
Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve la décision de la CPMP/Ssouv de rendre infructueux lesdits appels d'offres.

6°/-*Examen* de la demande de propositions relative à l'étude générale pour la construction de barrages en terre munis d'ouvrages de vidange et d'évacuateurs de crues au profit des populations pauvres dans différents wilayas du pays (Hodh Charghi, Hodh El gharbi et Brakna), *réf lettre n°631/CPMP/Ssouv* reçue le 02 Décembre 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ladite demande de propositions sous réserve de prendre en considération les observations annexées à l'extrait de décisions.



7°/-*Examen* du projet d'avenant au marché relatif à l'accomplissement des formalités de paiement des frais portuaires de transit, de manutention et de transport de 435 conteneurs, contenant des tricycles motorisés, *réf lettre n°639/CPMP/Ssouv* reçue le 09 Décembre 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant modifiant le contrat initial de prestations de 435 conteneurs à 419 conteneurs réellement traités.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/DPEF

8°/-*Examen* du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la construction de trois (03) collèges au hodh Echarghi (Ferrenni, Mebdoua et Bangou en trois lots, *réf lettre n°141/CPMP/DPEF* reçue le 01 Décembre 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit rapport d'évaluation aux motifs suivants :

- *dépassement non justifié de moins disants,*
- *l'attributaire proposé n'est pas qualifié pour les trois (03) lots.*

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/SOMELEC

9°/-*Examen* du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives au projet d'extension de la centrale de la ville de CHAMI, *réf lettre n°1878/CPMP/SOMELEC* reçue le 27 Novembre 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit rapport d'évaluation au motif que l'offre de l'attributaire proposé n'est pas conforme.

10°/-*Examen* du projet de marché relatif à la réalisation de l'inventaire et la réévaluation des immobilisations de la SOMELEC dans les villes de Nouakchott et Nouadhibou.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec AMC Ernest et Young pour un montant de 256 629 Euro TTC et TVA et un délai d'exécution des prestations de six (06) mois.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/PNBA

11°/-*Examen* du rapport d'évaluation des offres relatives aux travaux de construction d'une unité opérationnel (siège) du parc National du banc d'Arguin (PNBA), *réf lettre n°020 CPMP/PNBA* reçue le 01 Décembre 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution du marché à l'entreprise SAMCO TP pour un montant de 289 841 139 UM HT.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/CSA

12°-Examen du DAO relatif à l'acquisition de 15 000 tonnes d'aliment de bétail pour le programme d'assistance au Cheptel, PAC 2014, reçue le 04 Décembre 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit DAO sous réserve de prendre en considération les observations en annexe.

COMMISSION DES MARCHES PUBLICS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

13°-Examen du rapport d'évaluation des offres financières relatives à la maîtrise d'œuvre du «volet Assainissement» du projet eau potable et assainissement dans cinq (05) wilayas (Hodh Echargui, Hodh gharbi, Assaba, Gorgol et Guidimagma), *réf lettre n°1326/CMSSBIE* reçue le 02 Décembre 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres financières sous réserve et l'accord du bailleur de fonds.

14°-Examen du DAO restreint relatif à la fourniture en un seul lot de matériel d'exhaure (groupes électrogènes, pompes immergées et fournitures), *réf lettre n°1346/CMSSBIE* reçue le 05 Décembre 2014.

Décision

Les éléments fournis ne justifient pas la dérogation demandée.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/CUN

15°-Examen de quatre projets de marchés par entente directe relatifs à la location de camions chargeurs pour la collecte d'ordures ménagères, *réf lettre n°047/CSPMP/CUN* reçue le 09 Décembre 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur lesdits projets de marchés à passer comme suit :

- 1. Ets ST pour un montant de 27.004.320 UM TTC et un délai d'exécution de 120 jours ;*
- 2. Ets SMYOK TP pour un montant de 9.001.440 UM TTC et un délai d'exécution de 120 jours ;*

3. *Ets Med O Ahmed Lemine pour un montant de 36.005.760 UM TTC ;*
4. *Ets Emel El Jedd pour un montant de 18.002.880 UM TTC et un délai d'exécution de 120 jours.*

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/ANRPTS

16°-Examen de la demande de manifestation d'intérêt relative au recrutement d'un consultant pour le suivi et le contrôle des travaux de construction des centre d'accueil des citoyens de l'ANRPTS à l'intérieur du pays, *réf 037/CSPMP/ ANRPTS* reçue le 09 Décembre 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le lancement de ladite manifestation d'intérêt sous réserve de prendre en considération les observations en annexe.

COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DES SECTEURS SOCIAUX

17°Examen du projet d'avenant pour réaffectation d'équipements médicaux, changement de marque et d'origine de deux items, *réf lettre n°0681/CPMP/SS* reçue le 09 Décembre 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit projet d'avenant au motif que les justificatifs techniques de l'autorité contractante n'ont pas été fournis.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE



Les Membres du Comité Permanent

Mohamed Abdellahi Ould Zeine

Brahim ould Hamfd

Yacoub Ould Haibelty

Ciré Amadou

Raifa Mint Kassim

Représentant du contrôle financier

Abderrahmane Abdoul